

Pascal GAREL

Pôle Europe et international, FHF

Don d'équipements médicaux

Appel à une réponse coordonnée

Les hôpitaux font actuellement l'objet de démarchages agressifs de la part de certaines sociétés de revente de matériel médical, qui leur proposent un rachat de leurs équipements réformés. En outre, certaines d'entre elles n'hésitent pas à dénigrer les actions de coopération internationale des hôpitaux et des acteurs associatifs de la solidarité internationale.

La FHF appelle donc, plus que jamais, à la vigilance.

Dans un contexte de restrictions budgétaires, où il peut être tentant de revendre ce matériel, il importe de veiller à ne pas alimenter un commerce douteux et à ne pas rompre, pour de faibles retours financiers, les chaînes de coopération internationale.

Le manque cruel de matériel médical dans les structures des systèmes de santé des pays en développement constitue un obstacle majeur à l'amélioration de la santé des populations. Dans ce contexte, les projets cohérents d'appui à l'équipement médical de ces structures ont toute leur raison d'être. Compte tenu des faibles ressources que les pays en développement sont en mesure de consacrer à l'acquisition de matériel médical, les dons de matériel qui caractérisent de nombreux projets d'aide au développement demeurent, aujourd'hui, des apports indispensables.

Pourtant, la présence de matériels médicaux non fonctionnels dans les structures de santé de ces pays, et provenant de

dons, laisse perplexe : équipements médicaux livrés incomplets, sans documentation, non révisés voire déjà en panne ; matériels acheminés sans tenir compte des besoins réels de la structure de santé destinataire, de l'avis des autorités locales ou de l'environnement local... Les ressources humaines, les infrastructures, le niveau technologique, les ressources financières de ces pays ne leur permettent de profiter de ces équipements. Les données disponibles auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montrent qu'entre 10 et 30 % des dons de matériels sont fonctionnels dans leur nouveau contexte d'utilisation, alors que, dans certains pays, le parc d'équipement se compose à 80 % de dons. Rien de surprenant à cela : seuls

15 % des pays membres de l'OMS appliquent les principes directeurs visant à encadrer les dons de matériel médical. La FHF est préoccupée depuis longtemps par l'efficacité du don de matériel médical et par les moyens de l'améliorer. Elle est, d'ailleurs, fréquemment sollicitée par des établissements hospitaliers à l'occasion de renouvellements de matériels ou de restructurations hospitalières. Le Pôle Europe et international de la FHF tente de répondre à ces interrogations et d'orienter les établissements. Un guide de la coopération hospitalière, en cours d'élaboration, permettra de démultiplier ces efforts. C'est dans cet esprit que la FHF a souhaité s'associer plus récemment à un projet porté par l'association Humatem, et cofinancé par EuropeAid.

Améliorer la qualité des dons de matériel

>> L'association Humatem a été créée en 1999 avec pour objectif d'améliorer la qualité des dons de matériel médical destinés aux structures de santé des pays en développement. Elle s'attache à faire progresser les pratiques des acteurs de santé et de solidarité internationale. Dans ce but, elle a mis en place une plateforme d'échanges qui propose des outils et services. Concernant les dons d'équipements médicaux, son action est guidée par les principes directeurs de l'OMS. Elle s'inscrit également dans le cadre de l'initiative mondiale en faveur des technologies de la santé lancée par l'OMS, suite à la résolution WHA60.29 du 23 mai 2007 sur les technologies sanitaires, en vue, notamment, de réduire les inégalités dans ce domaine.

>> **La Banque de matériel médical pour la solidarité internationale** d'Humatem est un service opérationnel, unique en Europe. Il coordonne les dons de matériel médical entre acteurs de santé et acteurs de solidarité internationale engagés dans des projets d'appui à l'équipement de structures de santé. La Banque de matériel médical permet aux acteurs de santé, donateurs, de proposer leurs offres de don de matériel médical, tout en étant conseillés sur les matériels pertinents. Elle facilite l'obtention, par les acteurs de solidarité internationale, de matériel médical adapté aux besoins des structures de santé, et accompagne la conduite de projet. L'expertise développée par Humatem permet de réaliser un travail d'accompagnement spécialisé, de valider les offres et les demandes de matériel médical et d'effectuer des mises en relation ciblées.

>> **La procédure de coordination entre l'offre et la demande** : les acteurs de santé français informent Humatem de la disponibilité de matériel médical au sein de leurs établissements. Humatem vérifie la pertinence des offres. Si nécessaire, elle réalise des inventaires sur site. Les porteurs de projet de solidarité internationale sont invités à déposer leur dossier de candidature et à communiquer la liste de leurs besoins. Humatem s'assure de la cohérence matériels/projets. Offres et demandes de matériel sont centralisées dans une base de données. Dès qu'une offre correspond à une demande identifiée, l'équipe Humatem assure la mise en relation du porteur de projet avec le donateur. Les porteurs de projet prennent en charge l'enlèvement et l'acheminement du matériel vers le pays destinataire. Le matériel installé, ils transmettent à Humatem des rapports d'utilisation.

>> **Biomédon, le réseau biomédical solidaire** : pour optimiser la performance des équipements médicaux, Humatem anime Biomédon, le réseau biomédical solidaire, qui propose aux acteurs de solidarité internationale un ensemble de prestations biomédicales : désinstallation d'équipements, contrôle des performances avant acheminement vers les pays destinataires, recalibration et para-

métrage, petite réhabilitation, commande d'accessoires et de pièces détachées, missions d'installation et de maintenance. Le réseau est présent sur toute la France avec un atelier biomédical. Géré par Humatem, il assure des prestations délocalisées avec des organismes partenaires (sociétés de maintenance biomédicale, services après vente des constructeurs, universités, associations spécialisées, etc.).

>> **Bonnes pratiques** : Humatem développe des outils mis à disposition des acteurs concernés par les projets d'appui à l'équipement médical : outils techniques (fiches infos-matériels), bibliothèque de documentations techniques, répertoire des ressources biomédicales locales... ; outils de sensibilisation (expositions) ; outils méthodologiques (guide pratique). L'association anime également des ateliers d'échanges et dispense des formations sur la méthodologie de projet d'appui à l'équipement médical. Ces outils et supports sont élaborés par un groupe du travail coordonné par Humatem depuis 2003, et composé d'associations spécialisées, d'organismes d'éducation au développement et de professionnels de la santé.

Un projet européen

Pour prolonger ces efforts, Humatem et la Fédération hospitalière de France, associés à Biologie sans frontières (BSF), au groupe Urgence réhabilitation développement (URD) et à Cap solidarités, ont décidé de déposer le projet *Renforcement des outils de coopération et structuration du dialogue entre les acteurs du don de matériel médical : pour une amélioration des pratiques dans les projets d'appui à l'équipement des structures de santé des pays en développement*. Ce projet a été accepté en termes de cofinancement par la Commission européenne, dans le cadre de son office de coopération EuropeAid. L'objectif est de permettre aux structures de santé des pays en développement de dispenser des soins de qualité en disposant de matériel médical adapté. Plus spécifiquement, il s'agit d'améliorer la qualité technique et méthodologique des

projets d'appui à l'équipement médical de structures de santé des pays en développement. Ce projet vise à renforcer les plateformes et réseaux techniques existants dans la fourniture de matériel médical adapté, mais aussi à diffuser des outils renforçant les capacités à coopérer et à développer des espaces d'échange favorisant synergies et dialogue. De façon générale, les partenaires du projet se sont donné pour but de renforcer l'activité de la Banque de matériel médical pour la solidarité internationale, de développer Biomédon (le réseau biomédical solidaire), d'enrichir les outils techniques existants et de développer un forum de discussion en ligne sur le thème «Matériel médical et pays en développement».

>> **Le développement et la diffusion de supports méthodologiques et de sensibilisation** : spécifiques aux projets d'appui et éléments clés du projet, ces supports (film documentaire, sessions de formation, ateliers débats, charte éthique des porteurs de projet, méthodes et outils...) seront organisés de manière à aider les acteurs de la solidarité internationale à structurer leurs missions de terrain et à mieux gérer leurs projets, depuis le diagnostic initial jusqu'à l'évaluation, en passant par la formalisation du partenariat.

>> **Un colloque européen sur les dons d'équipements médicaux, fin 2013** : sont prévus, au programme, des sessions de conférences et des ateliers relatifs aux différentes catégories de matériel médical et aux problématiques spécifiques de transfert. Le colloque rassemblera des acteurs du don et des pays en développement ou d'Europe centrale et orientale, membres ou non de l'Union européenne. ■

En savoir plus :

Pôle Europe et international de la FHF
(p.garel@fhf.fr)
association Humatem
(contact@humatem.org
www.humatem.org)

